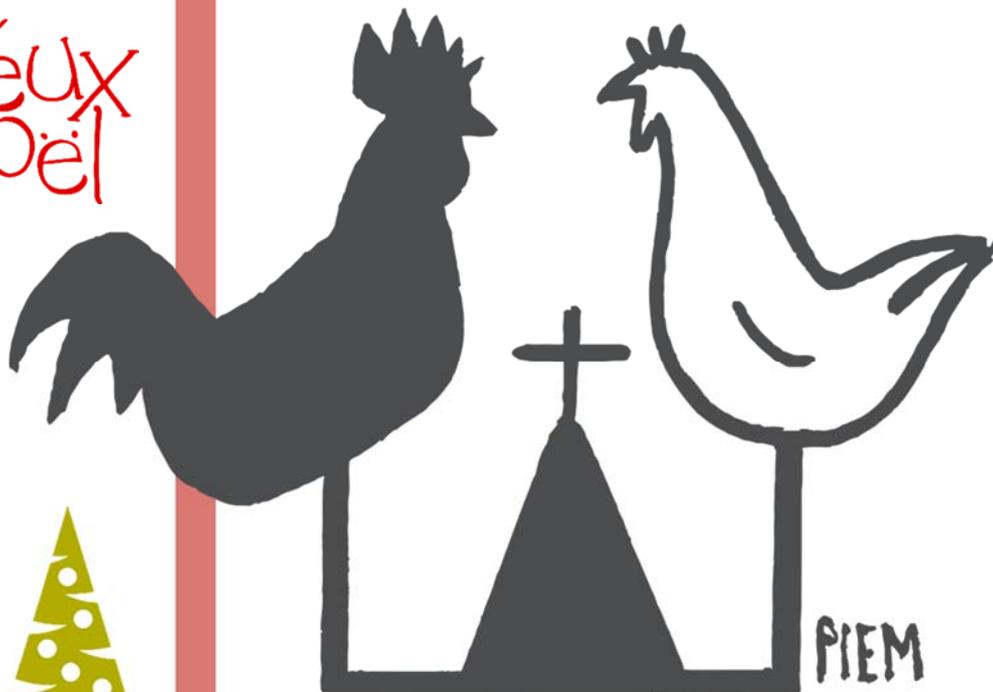


Joyeux  
noël



Meilleurs VOEUX

2018



# J *Plein Jour*

*L'Association Plein Jour  
offre un soutien moral à toute personne :  
femme, prêtre ou religieuse  
qui vit une relation d'amour  
interdite par l'Eglise catholique romaine,  
et lutte pour l'abrogation  
de la règle du célibat ecclésiastique.*

Dominique Venturini  
8 rue du Serpolet - 84160 Lourmarin  
Courriel : venturinid@wanadoo.fr

<http://plein-jour.eu>

n° 39

Bulletin de décembre 2017

# PJ 39

## SOMMAIRE



Edito 3

Un chemin sinueux 4

Religion et euthanasie 5

4000 enfants de prêtres dans le monde 6

Un prêtre reconnaît être père de deux enfants • Orgie au Vatican 8

Le Vatican s'intéressera aux enfants de prêtres 10

A COMMANDER : « Des compagnes de prêtres se livrent... » 11



10



14

Dérives sectaires au couvent 12

Témoignage de Marie-Laure 14

Un homme en révolte 16

Maryam Al Khawaja 17



17

Sherin Khankan, imam danoise • Abonnement à Plein Jour 18

Lucetta Scaraffia • Courrier des lecteurs 20

Sarah Toumi, la femme qui plantait des arbres 22

Nouvelles du monde 24

Nous avons lu 26

PIEM 28



18



20



22



*Décembre 2017*

## Lettre d'Automne

Chers amis de Plein Jour,

Dans ma dernière lettre, je vous ai parlé du Livre où nous avons rassemblé pas moins de 73 témoignages de prêtres et de leurs compagnes. L'ensemble est homogène mais le style varie depuis le plus douloureux jusqu'à l'humoristique selon les personnalités. Une véritable mosaïque ! Après avoir collecté les matériaux, nous abordons aujourd'hui les pourparlers avec notre éditeur.

Et comme pour conforter notre conviction de l'utilité de ce travail, voilà ce que nous écrit une de nos compagnes :

**« A la mort de mon compagnon, j'ai été perdue et le psy qui nous avait suivis lors de la maladie et qui a continué à m'accompagner quelque temps après sa mort, m'avait proposé d'écrire... Je l'ai fait. J'ai ainsi pu hurler ma douleur sans bruit. Mettre des mots justes sur un immense chagrin a été une excellente thérapie. Ecrire m'a sauvé la vie et votre demande d'appel à témoins m'a permis de crier sans bruit l'histoire de ma vie que je n'ai pas pu partager avec chacun, car marginalité oblige ! Alors, je vous remercie de m'avoir donné la parole qui contribue à me libérer de ce silence qui a été indispensable pour vivre notre histoire mais que je déchire avec joie maintenant, chaque fois qu'il m'est donné de m'exprimer ».**

Voilà une façon raisonnable de gérer la souffrance quand elle est trop prégnante.

Je dois vous signaler un changement dans la façon de percevoir les cotisations. Le Trésorier Bernard Thierry désire se retirer en même temps que moi, comme il l'avait annoncé. Il habite près de chez moi, cela facilitait bien le travail. Léon Laclau, vice-président, accepte de le remplacer momentanément. J'attire votre attention sur l'encadré COTISATION au bas d'une page du Bulletin N° 39. Le destinataire à inscrire sur vos chèques reste Plein Jour évidemment, mais c'est à Léon Laclau dont l'adresse est indiquée que vous les expédiez dorénavant. Merci Léon d'assumer cette nouvelle charge. Léon l'a d'ailleurs commencée en envoyant un rappel de cotisation 2017. Merci à celles et ceux qui ont déjà répondu.

Et nous remercions Bernard qui a rempli sa fonction avec beaucoup de disponibilité pendant neuf années.

Une seconde innovation de la plus haute importance s'est produite, sans bruit, sans même que vous vous en rendiez compte. Avant de donner ma démission, un gros souci me rongait : l'avenir du bulletin. A qui le confier ? Au cours des années écoulées, notre revue avait suscité bien des questions au sein du Conseil d'administration. Les avis étaient très partagés. C'est à l'occasion de ces discussions que j'ai remarqué combien Pierre et Christine étaient attachés au bulletin dans sa forme actuelle. Nous savions que nous pouvions leur faire confiance. C'est donc tout naturellement que nous leur avons proposé de devenir responsables de la Rédaction du Bulletin Plein Jour. Généreux, ils ont accepté sans se laisser impressionner par la somme de travail que cela représente. Aussitôt dit, aussitôt fait. Ils ont réalisé le Numéro 38 par leurs propres moyens. Personne ne s'est aperçu du changement. Cette première expérience est une réussite. Sans se rendre esclaves du modèle précédent, Pierre et Christine ont su sauvegarder l'esprit d'indépendance de Plein Jour et c'est bien là l'essentiel ! Nous les remercions chaleureusement car la tâche est lourde.

Marie Françoise continue toujours à en assurer l'expédition pour ceux qui n'ont pas Internet ou ceux qui souhaitent le lire sur papier. Pensez au fait que cela coûte plus cher à notre Association que par Internet. Merci à ceux qui pensent à arrondir leur cotisation pour prendre en compte ce petit surplus de service.

Nous continuons à recevoir des demandes d'écoute et de soutien, notamment par l'intermédiaire du site <http://plein-jour.eu>. Plusieurs nous sont parvenues récemment d'Afrique. Nous nous trouvons quelquesfois en présence de situations extrêmement complexes, en particulier là où les lois et les us et coutumes sont si différents.

Pensez toujours à faire connaître Plein Jour autour de vous. Cela peut rendre service à des personnes dont vous ne soupçonnez pas la situation !

Bonne route dans la vie.

*Dominique*

# UN CHEMIN SINUEUX

Quand nous nous sommes vus pour la première fois, il y a maintenant un certain nombre d'années, rien n'aurait laissé présager la rencontre humaine profonde qui allait peu à peu s'ensuivre. C'est toi qui t'es intéressé le premier à moi, avec des phases d'"indifférence" adoptée et des phases plus transparentes bien qu'avec subtilité mais un cœur sensible et en attente ne peut que capter ces signaux, peu perceptibles aux autres. C'est au fil de ces phases, souvent douloureuses pour moi, que je me suis rendu compte de ce qu'impliquait de castrateur, déjà sur le plan affectif, la règle qui t'est imposée, surtout quand on est, comme toi, un homme désireux de "tenir bon". De toute façon, chaque histoire est unique. Ainsi, toi de l'extérieur, tu pourrais paraître "banal" alors que je ne cesse de découvrir tes richesses et ta réelle humanité m'émeut profondément. Les silences sont parfois plus parlants que les discours comme le montre ce rêve récent.

L'autre nuit, j'ai fait un drôle de rêve. *Je me trouvais dans un espace ouvert avec un groupe de personnes et tout à coup, tu es passé à vélo silencieusement à côté de nous. Au fur et à mesure que tu t'éloignais, je regardais ta silhouette s'amenuiser, le cœur serré par ce silence, avec un sentiment d'angoisse qui m'a réveillée.* Ce rêve est assez symbolique de ce que j'ai souvent vécu en public : être proche ou à proximité de toi plutôt, et ne pouvoir spontanément et librement te

parler. Source de frustration et de souffrance intimes. Mais aussi d'une sorte de dédoublement déchirant : lisse à l'extérieur, tourmentée à l'intérieur.

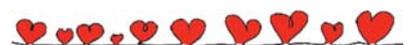
Quel est le sens de cette relation qui commence à être ancienne ? Vaut-elle le coup ? Pourquoi ? Pendant longtemps je me suis posé ces questions et bien d'autres encore. Avec souvent des accès de révolte et d'indignation marqués de chute handicapante du moral. Surtout quand il faut continuer à travailler et à assurer sa vie journalière parmi des amis ou des collègues qui ne savent rien.

Puis peu à peu j'ai ressenti le besoin de vivre, d'agir vis-à-vis de toi selon ce qui correspondait le plus à mon désir profond, c'est-à-dire d'une façon où je serais le plus en accord avec moi-même. Les émotions, les regrets, la mélancolie, les questions... n'ont pas disparu certes, mais je me suis tournée davantage vers la compréhension de ta manière d'être, de ressentir, de réfléchir, d'essayer d'être libre à l'intérieur même des règles ou des charges qui te sont imposées, ou que tu as décidé d'assumer. Surtout de rester très humain, conscient de tes limites et voulant quand même vivre le plus possible au beau et bon sens du terme, avec beaucoup de simplicité et d'authenticité.

Nous sommes très différents et en même temps, mystérieusement nous partageons tant de choses et surtout une présence

l'un à l'autre quand nous déjeunons ensemble par exemple. Je ressens alors un équilibre profond, celui d'une relation où l'on ressent réellement le mystère de l'autre dans les limites et les contraintes héritées ou subies par lui, mais sans jugement abrupt extérieur. Peut-être est-ce cela, aimer ? Chemin fait d'avancées, de reculs, mais toujours dans cette direction que mon cœur a prise. Est-ce que c'est « rater sa vie » que d'agir ou de ressentir les choses de cette façon ? Je ne sais... mais ce que je constate c'est que cette relation m'a beaucoup transformée intérieurement. J'espère qu'elle t'a apporté et t'apporte aussi des éléments vitaux ou au moins nourrissants, dans cet univers masculin où tu vis en partie. Cette privation qui t'est imposée me met au bord du vertige quand, tout à coup j'en reprends une conscience aigüe. Connaissant ta sensibilité humaine, quel courage ! Face à cela, il est nécessaire certes de revendiquer, dénoncer, faire bouger les choses pour diminuer des souffrances inutiles et être plus fidèle à la liberté de l'Évangile. Mais chaque situation est particulière. Et j'essaie de me frayer un chemin souvent sinueux dans une relation qui marque de son empreinte ma vie, mon être... Comprenez qui pourra ! Moi-même je ne dis pas avoir raison, mais tant de choses sont au-delà de la raison !

Romane



# RELIGION ET EUTHANASIE

## Une congrégation religieuse belge défie le Vatican

"france3-regions.francetvinfo.fr" dans son article du mardi 12 septembre 2017 nous montre que l'organisation catholique des Frères de la Charité en Belgique a annoncé mardi qu'elle maintenait son "avis d'éthique" autorisant le recours à l'euthanasie dans les établissements de soins qu'elle gère à travers le pays, malgré l'opposition du Vatican.

*"Cet avis d'éthique a été rédigé de manière conforme à la pensée chrétienne que nous appliquons dans notre organisation. Nous tenons à cet effet toujours compte des changements et des évolutions de notre société",* a justifié dans un communiqué la congrégation établie à Gand, dans le nord néerlandophone du pays. Trois religieux membres de son conseil d'administration (essentiellement composé de laïcs) sont sur la sellette en raison de cette prise de position exprimée au printemps dernier. Ils sont menacés d'exclusion de l'Église catholique car "on doit un respect absolu à la vie", avait indiqué le 10 août un responsable de la congrégation, René Stockman, qui vit à Rome.

Au cœur du litige, qui a fait l'objet d'une réunion lundi soir du conseil d'administration, figure un récent règlement interne permettant aux médecins de pratiquer l'euthanasie, considérée comme "un acte médical", dans les 15 hôpitaux psychiatriques gérés par les

Frères. Avant ce règlement, la congrégation de droit pontifical dirigeait vers d'autres établissements les patients ayant obtenu une autorisation d'euthanasie de l'Etat belge.

En Belgique, l'euthanasie a été dépénalisée pour les personnes majeures en vertu d'une loi de 2002. La possibilité d'y recourir, de manière très encadrée, a ensuite été étendue aux mineurs sans limite d'âge, en 2014. Dans leur communiqué intitulé "Avis éthique concernant l'euthanasie et la souffrance psychologique en phase non terminale", les Frères de la Charité précisent "que le personnel de nos installations respecte la liberté des médecins de pratiquer ou non l'euthanasie ainsi que la liberté du reste du personnel soignant de participer ou non à cette procédure". "La liberté est elle aussi consacrée par la loi", ajoutent-ils.

Quant au Vatican, il a "posé une question tout à fait personnelle et individuelle" aux trois religieux incriminés. Et "les décisions" qu'ils ont prises après leur mise en cause ne doivent "pas être débattues dans les médias", indique encore le communiqué, sans plus de précisions.

Outre des hôpitaux, la branche belge des Frères de la Charité gère également des écoles et des crèches. Ils revendiquent quelque 12 000 collaborateurs en Flandre et 1500 en Wallonie, procurant

des soins et un enseignement à environ 40 000 enfants, jeunes, adultes et personnes âgées.

Cette question est plus complexe, car les Frères de la Charité veulent accompagner et aider les personnes qui souffrent tout en laissant les médecins et le personnel soignant avoir la liberté au sein des établissements des Frères de la Charité de pratiquer l'euthanasie ou pas. L'euthanasie sera faite dans des cas exceptionnels, même s'ils préfèrent l'éviter.

Source internet :  
paroissiens-progressistes  
septembre 2017

Extrait de la lettre du supérieur général de la congrégation :

« Étant donné que l'Organisation des Frères de la Charité a décidé, lors de sa réunion du 11 septembre dernier, de ne pas modifier son texte d'orientation sur l'application de l'euthanasie et veut donc permettre l'euthanasie sous certaines conditions dans leurs établissements, et par cela s'oppose à la demande du Vatican de se conformer à la doctrine catholique, et vu que les efforts de parvenir à une concertation en Belgique n'ont pas obtenu le résultat souhaité, l'Organisation des Frères de la Charité sera invitée par le Vatican à s'exprimer sur sa vision, après quoi une décision définitive sera prise. »

# 4000 ENFANTS DE PRETRES DANS LE MONDE ?

Près d'un prêtre sur trois ne remplit pas le célibat, selon une recherche récente du **Boston Globe**, qui traite de la question difficile des enfants des clercs. L'un d'eux souligne un défi choquant : «*Si seulement 1% des 400 000 prêtres du monde avaient un enfant, il y aurait au moins 4 000 personnes qui pourraient avoir besoin d'une aide émotionnelle et autre de l'Église*». Chacun des récits présentés par **The Boston Globe** est tragique. Mais peut-être les plus impressionnantes de ces vies difficiles sont celles des milliers d'enfants nés de prêtres qui ont vécu dans le secret, la honte, l'illégitimité, le rejet ou l'abandon.

*"Vous ne pouvez pas connaître leur nombre exact, mais avec plus de 400 000 prêtres dans le monde, dont beaucoup sont inconstants avec leur promesse de célibat, le potentiel pour des enfants non planifiés est brutal"*, a commenté **Michael Rezendes** dans le rapport spécial de la revue du Massachusetts, publié dans la section **Spotlight**.

Selon les estimations du fils d'un prêtre qui a fondé **Coping International** - «*une organisation de bénévoles en santé mentale qui favorise le bien-être des enfants des prêtres catholiques et leurs familles dans le monde*» -, **Vincent Doyle**, si seulement 1% de ces 400 000 prêtres en avaient un, «*il y aurait au moins 4 000 fils et filles de prêtres qui pourraient avoir besoin d'une aide émotionnelle et d'autre chose de la part de l'Église*».

Le phénomène est tellement silencieux qu'un livre de 1990, *A Secret World (Le monde secret)* de **A.W. Richard Sipe**, demeure l'étude de premier plan sur le célibat ecclésiastique. Il est noté que 30% du clergé catholique a eu des relations sexuelles régulières ou occasionnelles avec des femmes, alors qu'environ 50% respectent la promesse du célibat. L'un des cas mis en évidence par **The Boston Globe** est celui de **Jim Graham** qui, pendant des décennies, s'est demandé pourquoi son père, **John Graham**, l'avait traité si froidement, alors qu'avec ses sœurs, il était plus affectueux.

Il avait 48 ans quand il a confronté sa tante et son oncle, **Kathryn** et **Otto**, qui lui ont finalement montré une coupure de presse où il a vu un homme extrêmement semblable à lui avec un rabat de clerc. *"Seuls les protagonistes le savent bien"*, a déclaré la femme, *"mais il est possible que ce soit votre père"*. La photo correspondait à la nécrologie du père **Thomas Sullivan**. À ce moment-là, **Graham** regarda l'homme qui l'avait élevé, et qui avait eu un divorce controversé avec sa mère : il avait prouvé, plus tard, l'infidélité de sa femme avec le prêtre, et avait obtenu la garde des trois enfants. *"Pour lui, je devais être un rappel constant de l'homme qui a volé sa femme"*, a-t-il déclaré à **Michael Rezendes**.

*"Les fils et les filles des prêtres grandissent souvent sans l'amour et le soutien de leurs parents, et sont souvent mis sous pression*

*ou moqués pour garder l'existence même de cette relation secrète"*, écrit le journaliste. *"Ce sont les victimes malheureuses d'une Église qui, depuis près de 900 ans, a interdit à leurs prêtres de se marier ou d'avoir des rapports sexuels, mais qui n'a jamais établi de normes pour l'attitude que les prêtres ou les évêques doivent avoir lorsqu'un ecclésiastique est le père d'un enfant"*.

Le Vatican n'a pas non plus pris de dispositions pour le soutien financier ou le soutien émotionnel des mères et des enfants dans ces cas. De cette façon, chaque individu traite son cas comme une crise personnelle. Certains prêtres disent la vérité à leurs fils et leurs filles. Mais d'autres ne le font pas. En particulier chez les enfants adoptés, qui peuvent grandir sans connaître l'identité de leurs parents biologiques.

Lorsque les enfants connaissent leur identité depuis l'enfance, la blessure émotionnelle est profonde. *"Tout ce que je voulais c'est qu'il m'amène prendre une glace et dise publiquement : je suis si fière de toi ma fille"*, a déclaré au **Boston Globe**, **Chiara Villar**, une femme de 36 ans, vivant à l'extérieur de Toronto parce qu'elle est née lorsque sa mère, **Maria Mercedes Douglas**, a suivi son père, le père **Anthony Inneo**, à sa mission.

*"Je me demandais pourquoi il ne pouvait pas être mon père. J'ai commencé à me blâmer"*, a rappelé la femme sur ses sentiments d'indignation et de honte, et des

blessures comme les coupures qui ont été faites durant son enfance. **Chiara Villar** a passé ses premières années heureuses avec un homme qu'elle a appelé "Papi". Mais quand elle a commencé à aller à la maternelle, ils lui ont expliqué que c'était un secret et que si quelqu'un lui demandait, elle devait l'identifier comme son oncle.

Ils l'ont connu dans l'enfance ou l'ont découvert adultes, les enfants de prêtres, pour la plupart, ont souffert de cette destinée. *"Pour beaucoup, la vérité les a brisés, et leurs sentiments de désillusion et d'abandon peuvent mener à des vies marquées par des relations brisées, des abus de substances et des pensées suicidaires"*, a déclaré **Michael Rezendes**. *"Beaucoup enfreignent la foi dans l'Église, en reconnaissant qu'une institution considérée comme un phare de la vérité morale a permis ou permet aux prêtres d'avoir des enfants et de se sauver de leurs responsabilités de soutien, de soin et d'amour d'un père"*.

Dans la pratique, selon le rapport, il est rare que les prêtres assument la responsabilité légale et financière de la paternité, et les mères d'enfants ne font souvent pas pression ou ne lancent aucune action en justice. *"Dans 10 cas où **The Boston Globe** a étudié en profondeur, seules deux des mères ont eu recours aux tribunaux pour obtenir une pension alimentaire pour leurs enfants, tandis que les autres ont laissé à la volonté du prêtre de décider de la façon de soutenir leur progéniture et trouvent peu d'aide"*. Six des enfants n'ont pas reçu de soutien parental pour leur alimentation, leur santé ou leur éducation. Et

certains des prêtres qui ont contribué à leur entretien les ont conditionnés pour que leurs identités soient gardées secrètes.

*"Dans certains cas, l'exigence de confidentialité était inutile"*, a déclaré **Michael Rezendes**. Les mères étaient des catholiques dévotes et regardaient les parents de leurs enfants non seulement en tant que tels, mais en tant que représentants de **Dieu**. *"Dans leur déférence résulte celui des victimes d'abus sexuels par un clerc, souvent réticentes à dénoncer leurs agresseurs parce qu'ils ont imaginé qu'ils étaient en quelque sorte coupables de ce qui leur avait été fait, puisque leurs agresseurs étaient considérés comme des saints hommes"*.

Il y a trois ans, le **Comité des droits de l'enfant de l'ONU** a invité le Vatican à *"estimer le nombre d'enfants de prêtres catholiques, à savoir qui ils sont et à prendre toutes les mesures nécessaires pour que les droits de ces enfants à connaître puissent recevoir les soins de leurs parents"*. Il y a quelques semaines, les évêques irlandais ont approuvé la législation, en vertu de laquelle *"le bien-être de l'enfant est primordial. Le prêtre doit assumer ses responsabilités personnelles, juridiques, morales et financières"*. Ces lignes directrices visent à assurer le «bien-être» des enfants des prêtres et des mères des petits. A son tour, on insiste sur le fait que *«le prêtre doit assumer ses responsabilités personnelles, juridiques, morales et financières»*. Le document indique également qu'*«il est important que la mère et l'enfant ne soient pas isolés ou exclus»*.

Bien que le **pape François** n'ait pas parlé de ce sujet particulier,

étant archevêque de Buenos Aires, le **cardinal Bergoglio** a déclaré en 2010 que si l'un de ses prêtres avouait avoir un fils, il répondrait que ses obligations *«dépassaient sa vocation»*. En conséquence, il a écrit dans le livre *Sur la Terre comme au Ciel*, le clerc *"doit quitter le ministère et s'occuper de l'enfant, même s'il décide de ne pas épouser la femme"*. Dans *Amoris Laetitia*, le **pape François** rappelle que *«si un enfant arrive dans ce monde dans des circonstances indésirables, les parents et les autres membres de la famille devraient faire tout leur possible pour accepter cet enfant comme un cadeau de Dieu, et ils doivent prendre la responsabilité de l'accepter avec tendresse et affection»*.

L'opinion des évêques irlandais est particulièrement pertinente, étant donné que le **pape François** présidera à Dublin l'été prochain la Réunion Mondiale des Familles, où le pape est susceptible de rencontrer des fils de prêtres.

Il serait grand temps que le pape rencontre ces enfants des prêtres qui ont vécu ou vivent au milieu des non-dits dans une enfance délétère, où la non reconnaissance de ces enfants par leur père et les silences d'un clergé qui feint d'ignorer ou de sous-estimer ces cas, les ont blessés. Au lieu du mépris et de la réprobation, il serait grand temps d'avoir une attitude bienveillante et constructive.

Source : paroissiens-progressistes  
octobre 2017



# UN SUPÉRIEUR DE SÉMINAIRE RECONNAÎT ÊTRE LE PÈRE DE DEUX ENFANTS

Dans une lettre diffusée vendredi 6 octobre 2017 par les Légionnaires du Christ, le Père Oscar Turrión, ancien recteur du séminaire international de cette congrégation à Rome, reconnaît être le père de deux enfants et demande pardon pour le « *mauvais exemple* » qu'il offre.

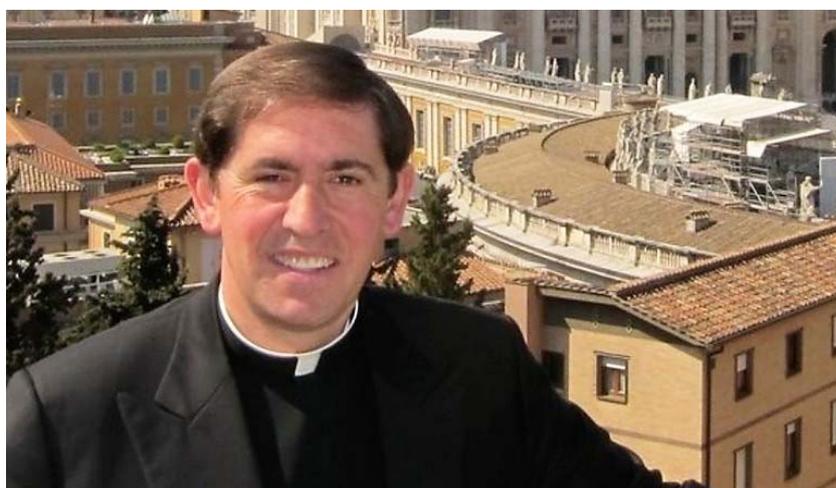
Un nouveau scandale pour la congrégation des Légionnaires du Christ. Le père Oscar Turrión, recteur jusqu'à cet été du Collège Pontifical International *Maria Mater Ecclesiae*, où résident une centaine de séminaristes venus du monde entier pour étudier à Rome, a reconnu avoir demandé à quitter le sacerdoce afin de pouvoir vivre avec la mère de ses deux enfants.

Alors que la rumeur commençait à s'ébruiter, les Légionnaires du Christ ont décidé de prendre les devants en publiant, vendredi 6 octobre, une chronologie des faits ainsi qu'une lettre personnelle du prêtre concerné.

Le 27 mars dernier, indique le communiqué, le père Turrión, âgé de 49 ans, a informé ses supérieurs qu'il venait d'avoir une fille, demandant que soit maintenue la plus grande discrétion à ce sujet. En apprenant les faits, la hiérarchie de ce prêtre a demandé au Saint-Siège la nomination d'un nouveau recteur du séminaire.

Ce dernier a commencé sa mission au mois d'août.

De son côté, le père Turrión a demandé l'autorisation de « *vivre un temps hors de la communauté afin de réfléchir et de prier* », ce qui lui a été accordé à la condition de ne pas exercer son ministère en public.



Le 5 octobre, le prêtre a reconnu avoir un autre enfant, né de la même femme il y a quelques années et manifesté son intention d'abandonner la prêtrise. Le communiqué des Légionnaires du Christ rappelle des propos tenus au mois d'août par le cardinal Sean O'Malley, archevêque de Boston : « *si un prêtre a un enfant, il a l'obligation morale de laisser de côté le ministère et de pourvoir aux besoins de la mère et de l'enfant* ».

Le père Turrión était formateur au sein du séminaire depuis 2007 et avait été nommé en 2014 recteur

pour trois ans. « *En tant que responsables d'une institution en charge de la formation des candidats au sacerdoce, nous sommes conscients de l'impact que l'exemple négatif d'un formateur et recteur peut avoir parmi eux et parmi les fidèles de l'Église* », soulignent les Légionnaires du Christ dans leur note. « *Nous*

*sommes profondément attristés que l'histoire récente de notre congrégation ait été la cause d'un refroidissement spirituel pour certains. (...) Nous renouvelons notre engagement sur le chemin de renouveau que nous poursuivons, main dans la main avec l'Église* », poursuivent-ils.

Dans une lettre au ton très personnel, le père Turrión raconte avoir rencontré une femme lorsqu'il vivait dans son pays, sans toutefois avoir eu de relation avec elle à ce moment-là. Après son ordination en Espagne, le prêtre est parti pendant plusieurs

années dans le nord du Mexique afin de prendre en charge le groupe des femmes du *Regnum Christi*, la branche laïque des Légionnaires du Christ. Il a ensuite passé un an en Terre Sainte avant d'arriver à Rome.

« À cause de certains faits survenus au sein de la congrégation et à de nombreuses autres choses de l'Église, j'ai petit à petit perdu mon enthousiasme et ma motivation, et dans un discernement conscient et tranquille j'ai cherché ce qui me conviendrait le mieux », écrit-il. C'est là que le père Turrión a repris contact avec la femme dont il est progressivement « tombé amoureux ». « De cette relation est né d'abord un fils puis, il y a quelques mois, une fille », indique-t-il.

L'ancien recteur se défend d'avoir utilisé l'argent obtenu dans l'exercice de ses responsabilités pour pourvoir aux besoins de ses enfants et affirme s'être servi des dons

versés par ses amis « pour son usage personnel » afin d'aider la mère. Le père Turrión reconnaît avoir tardé à faire la vérité sur cette histoire par « faiblesse », se disant désormais « en paix et harmonie avec Dieu ».

« J'ai pris la décision de quitter le sacerdoce lorsque j'étais déjà recteur (...) et par affection envers mes camarades, les séminaristes et leurs évêques, ou aussi par faiblesse et honte, je n'ai pas demandé à être relevé de mes responsabilités. J'ai attendu que s'écoule le délai de trois ans. Je demande pardon à chacun pour le manque de confiance que cela pourra susciter, affirme le père Turrión. Je demande pardon pour le mauvais exemple et le contre-témoignage que je donne ».

Ce n'est pas la première fois qu'un membre de premier plan de la Légion du Christ quitte ainsi le sacerdoce. En 2012, le père Thomas Williams, prêtre très connu

notamment aux États-Unis en raison de ses nombreuses apparitions médiatiques, avait avoué avoir eu un enfant et demandé un temps de réflexion. Un an plus tard, ce théologien moraliste épousait la mère de cet enfant, la fille d'une ancienne ambassadrice américaine près le Saint-Siège. Ses supérieurs étaient au courant depuis 2005 mais avaient autorisé le prêtre à poursuivre ses activités.

La puissante congrégation, fondée en 1941 au Mexique, vit depuis plusieurs années un processus de réforme, à la suite de la découverte des agissements immoraux et criminels de son fondateur, Marcial Maciel Degollado, mort en 2008, père de plusieurs enfants de différentes femmes, toxicomane et accusé d'avoir abusé de nombreux jeunes garçons.

Marie Malzac  
La Croix, octobre 2017

## VATICAN : DROGUE ET ORGIE GAY

Les faits se sont déroulés en juin dernier, d'après le quotidien italien *Il Fatto Quotidiano*. Suite à plusieurs plaintes des voisins, dérangés par les allées et venues de visiteurs nocturnes, la police du Vatican aurait mené un raid dans cet appartement de l'ancien palais de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. L'appartement en question est occupé par un prêtre haut placé, puisqu'il exerce la fonction de secrétaire du cardinal Francesco Coccopalmerio,

chef du Conseil pontifical pour les textes législatifs, et conseiller personnel du Pape François.

Une fois sur place, la police fait une étonnante découverte : de la drogue à foison et un groupe d'hommes en pleine orgie gay. La presse s'est rapidement emparée de l'affaire, même si le sexe gay est autorisé sur le territoire du Vatican. En revanche, la drogue, elle est bien illégale. Le prêtre en question aurait été envoyé en retraite dans un couvent en Italie.

Le Pape s'est dit très peiné par cet incident, et aurait demandé au cardinal Coccopalmerio de démissionner. D'autant plus que ce ne serait pas la première fois que le prêtre se fait prendre la main dans le sac, *l'International Business Times* assure qu'il aurait déjà fait deux overdoses dans le passé. Ce nouveau scandale ne risque pas de redorer l'image de l'Église, ternie par des affaires de pédophilie.

Source : [ladepeche.fr](http://ladepeche.fr) - juillet 2017

# LE VATICAN S'INTERESSERA AUX ENFANTS DES PRETRES

Le comité formé par le pape François pour protéger les enfants des prêtres pédophiles a élargi son mandat pour s'intéresser aux besoins et aux droits des enfants dont le père est un prêtre de l'Église catholique.

Des membres du comité ont confié à l'Associated Press, dimanche, qu'un groupe de travail planche sur des lignes directrices qui pourront être utilisées par les diocèses du monde pour assurer que les enfants de prêtres recevront les soins appropriés.

Une membre du comité, la docteure Krysten Winter-Green, a estimé qu'il s'agit d'un « problème horrible dans plusieurs cultures », mais qui est peu discuté.

L'Église tente plutôt de cacher ces enfants depuis des siècles, en raison du scandale engendré par les prêtres qui ne respectent

pas leur vœu de célibat. La question a acquis une nouvelle visibilité quand les évêques irlandais ont publié, plus tôt ce mois-ci, des lignes directrices pour assurer le bien-être de la mère et de l'enfant, qui subissent souvent des torts psychologiques en raison du silence qui leur est imposé par l'Église.

Les lignes directrices irlandaises semblent être la première politique publique publiée sur la question par une conférence nationale d'évêques. Elles sont depuis devenues une sorte de modèle: l'Union des supérieurs généraux (qui rassemble les ordres religieux masculins) a demandé à ses membres de les mettre en application, tandis que l'Union internationale des supérieures générales (qui regroupe les ordres féminins) devrait les adopter en novembre.

Un autre membre de la commission, Bill Kilgallon, a déclaré à l'Associated Press que la question des enfants de prêtres tombe sous le mandat de la commission, dont la mission est de protéger et de promouvoir la dignité des mineurs et des adultes vulnérables.

« Si quelqu'un est le père d'un enfant, il a une responsabilité envers cet enfant, point final », a-t-il dit.

On ne sait pas combien d'enfants ont pour père un prêtre catholique, mais l'Église catholique compte quelque 450 000 prêtres à travers le monde et elle interdit l'utilisation de la contraception et le recours à l'avortement.

Source : [journalmetro.com](http://journalmetro.com)  
25 septembre 2017



Ecrivez-nous !  
dites-nous vos réactions.  
partagez-nous votre expérience !  
Le courrier des lecteurs est fait  
pour vous !



Si vous savez utiliser internet  
c'est encore plus facile :  
un clic et votre message  
est arrivé dans notre boîte mail !



L'adresse mail :  
[venturinid@wanadoo.fr](mailto:venturinid@wanadoo.fr)

Et n'oubliez pas le site :  
<http://plein-jour.eu>

# AVANT PREMIÈRE

Des compagnes  
de prêtres  
se livrent...

19€



Quelle urgence pousse ces femmes ignorées des statistiques, à vouloir témoigner ? Première étrangeté : elles aiment un prêtre. Repéré dans la paroisse, ou même rencontré par hasard. Au fil des jours, la relation s'est établie. Ils se sont appréciés puis, c'est « *l'élan irrésistible de l'amour.* »

« *Un torrent de bonheur et aussi l'effroi d'avoir franchi un interdit.* » L'euphorie est de courte durée. « *Condamnée aux rencontres furtives, je suis la compagne clandestine et solitaire.* » Pourquoi désirent-elles écrire ? Pour mettre des mots justes sur un immense chagrin. Pour se délivrer de la culpabilité. Le caractère sacré, attribué de façon abusive au prêtre, l'investit d'un statut de demi-dieu, intermédiaire entre Dieu et les hommes. Cela lui fausse le jugement. Cependant, sa parole fait autorité. Il prononce des mots décisifs. « *Dieu nous appelle à un amour plus absolu et nous acceptons de ne pas vivre ensemble.* »

## DES COMPAGNES DE PRÊTRES SE LIVRENT...

C'est le drame intérieur. Dans un duel implacable, deux forces s'affrontent. D'un côté, l'élan vital de l'amour. De l'autre, une loi humaine promulguée au Moyen Age, le célibat obligatoire.

Opposée aux droits humains, elle est totalement injuste. Fort heureusement les mentalités ont évolué. La jeune femme moderne qui lit tous les jours dans ses magazines comment travailler à son « *développement personnel* » n'accepte pas de se soumettre. Elle veut être libre d'aimer et de rendre l'autre heureux.

« *La force de notre amour traverse les épreuves, mais il y a comme une fracture, une déchirure en nous à cause de ce que nous avons eu à subir de la part des évêques et supérieurs religieux qui se sont montrés inhumains et maltraitants. Je n'ai pas encore digéré une telle violence de la part de ceux qui sont censés être les témoins de la miséricorde !* »

Sortie prévue :  
début décembre 2017

Commandez  
dès à présent ce livre !

### BON DE COMMANDE

#### En avant-première

Des compagnes de prêtres se livrent 19€

#### Vos coordonnées

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....

Pays .....

Règlement par chèque bancaire ou postal  
MONTANT TTC (+ 3,50 euros pour les frais de port -  
**Gratuit à partir de 2 livres commandés**)



Merci de nous retourner ce bon de commande (ou sur papier libre), dans une enveloppe, accompagné de votre règlement à l'ordre de **Golias** (BP 3045 69605 Villeurbanne cx). **Hors France** virement à l'ordre de **Golias** Code IBAN FR76 3005 6001 7701 7720 2864 484

# DERIVES SECTAIRES AU COUVENT

Marie-Laure Janssens a passé onze ans chez les sœurs contemplatives de Saint-Jean. *"Onze ans dans une secte"*, dit-elle. Elle témoigne dans un livre qui lève le voile sur un crime commis à huis clos : l'abus spirituel.

Ceux qui préfèrent faire l'autruche minimiseront ce qui n'est, à leurs yeux enfouis dans le sable, qu'un témoignage. Mais la force de cette histoire oblige *a minima* à relever la tête pour affronter une réalité méconnue, sinon cachée.

La vie dans un couvent peut être un enfer. Marie-Laure Janssens a pris son courage à deux mains pour raconter, à visage découvert, ce qu'elle a vécu, durant onze années, au sein de la communauté des sœurs contemplatives de Saint-Jean.

« *J'ai bel et bien passé onze ans dans une secte* », affirme-t-elle. Aujourd'hui, à 42 ans, mariée et mère de famille, elle estime avoir été « *victime d'un crime que ni le droit pénal ni le droit de l'Église catholique ne reconnaissent : l'abus spirituel* ». Une « *variante religieuse* », souligne-t-elle, de « *l'emprise affective et psychologique* ».

Un cas isolé ? Pas vraiment. Les dérives de la "famille saint-Jean" sont aujourd'hui connues. Son fondateur, le père Marie-Dominique Philippe, mort en 2006, théoricien de « l'amour amitié », a été accusé jusqu'à Rome de « *déviances dans sa vie affective et sexuelle* ». Plusieurs frères de

saint-Jean – surnommés les « *petits gris* » – ont été jugés pour abus sexuels.

Marie-Laure Janssens n'a pas été violée. Mais elle a subi l'emprise terrible de plusieurs sœurs au sein de sa communauté. En 2009, les quatre principales responsables des sœurs contemplatives ont été finalement destituées.

Évaluation succincte de la solidité de la vocation, obéissance aveugle, abandon de son propre jugement et de tout sens critique, exigence de transparence totale qui dépersonnalise, pauvreté intellectuelle de la formation, corrections publiques, chantage affectif, éloignement de la famille, épuisement physique et psychologique...

La liste est longue des sévices et des méthodes insidieuses qui transforment une jeune diplômée de Sciences Po en une pauvre nonne docile et infantilisée.

Marie-Laure Janssens écrit :

« Parce qu'entrer dans la communauté me semblait plus difficile que pour d'autres sœurs, cela me semblait aussi plus beau et plus grand. Effectivement, je n'avais obtenu aucun éclairage et j'écrivais noir sur blanc, à mes parents, que le choix de passer ma vie dans cette communauté ne m'appartenait plus. Je le remettais entre les mains de mes supérieures, qui sauraient parfaitement décrypter les signes que je ne recevais pas. [...] Cet abandon

de mon propre jugement me paraît aujourd'hui relever d'une incroyable imprudence. La vérité, celle que je cherchais en entrant dans la communauté, était devenue extérieure à moi-même. J'avais remis les rênes de ma vie à mes supérieures. [...] Ma foi n'a jamais été aussi aride que durant ma vie communautaire. »

Pourtant quand Marie-Laure Janssens a voulu s'épancher auprès de la hiérarchie catholique, un évêque, Mgr Henri Brincard, aujourd'hui décédé, lui a conseillé de garder le silence. Voici ce qu'il a répondu à l'ancienne religieuse :

« Le silence de l'Église est à sa manière un acte de miséricorde à l'égard des personnes. Ce n'est pas avoir peur de la vérité que de garder le silence lorsque celui-ci est le langage du don de soi, le langage du service comme la Vierge Marie vous le fait comprendre. »

Une attitude incompréhensible qui a poussé Marie-Laure Janssens à écrire ce livre, avec l'étroite coopération de Mikael Corre, journaliste à *Pèlerin*.

Elle a pourtant « cru pendant de longues années que, pour que la vérité éclate, il fallait s'adresser aux évêques ».

Marie-Laure Janssens écrit encore :

« Le dispositif mis en place par l'Église catholique avec ces "administrateurs apostoliques", ces

"délégués pontificaux", ces préfets ou secrétaires de "congrégations" ou de "dicastères" me paraissait une machine impressionnante. [...] La seule capable de broyer les dérives, d'assainir une communauté déviante, de faire plier des supérieures récalcitrantes et de rendre justice aux victimes. Je sais aujourd'hui que cette machine est une usine à gaz, un système qui éparpille les responsabilités, qui tend toujours à éviter le scandale. [...] D'ailleurs, les évêques manient une arme qu'utilisaient déjà mes anciennes supérieures : le détournement du langage. Leurs mots camouflent les dérives sous un chapelet de termes abscons, canoniques ou spirituels, qui érigent autour des victimes une prison

aux murs épais. [...] "J'ai mis du temps à m'en rendre compte, mais témoigner auprès d'un évêque, c'est comme hurler dans une pièce insonorisée. [...] Je leur parlais de mensonge et de manipulation, ils traduisaient par des atteintes graves à la discipline ecclésiastique. J'essayais de leur expliquer l'emprise que j'avais subie, et qui chez d'autres avait mené à des dépressions ou des suicides, ils reformulaient par des "fragilités", conduisant à des départs qui blessent durablement les personnes. [...] Même lorsque d'autres témoins révélaient que le père (Marie-Dominique Philippe) ou des frères avaient entretenu des relations sexuelles dans le cadre d'un accompagnement spirituel, avec des personnes parfois

en situation de faiblesse, cela devenait de simples "gestes contraires à la chasteté".

Marie-Laure Janssens confie croire en Dieu "mieux que jamais". Elle espère "seulement avoir mis un peu de chair sur cette réalité encore si ignorée, et pourtant douloureuse : l'abus spirituel."

Source : Ouest-France  
octobre 2017



*«Face au silence criminel de l'institution, face aussi à l'aveuglement de "mes sœurs" qui, par dizaines, souvent de manière anonyme, viennent régulièrement sur la toile témoigner de l'innocence de leurs fondateurs et du trésor de leur vocation, j'ai choisi de vous raconter une autre histoire, mon histoire. En vous faisant entrer, jusqu'aux limites de l'inconfort, dans mon intimité, dans ma tête, mes mensonges, mes ambivalences, mes souffrances, et mes révoltes.»*

**Marie-Laure Janssens** est sortie en 2010 de la communauté des Sœurs contemplatives de Saint-Jean, dans laquelle elle a passé onze ans. Dans ce livre, elle témoigne avec courage et sincérité d'un crime que ni le droit pénal ni le droit canon ne reconnaissent : l'abus spirituel.

**Mikael Corre** est journaliste pour l'hebdomadaire catholique *Pèlerin*. Sociologue, ses recherches à l'École des hautes études en sciences sociales (ehess) ont porté sur les communautés catholiques nées dans les années 1970 et leurs dérives. Il a accompagné Marie-Laure Janssens dans l'écriture de ce livre.

**Marie-Laure Janssens**  
avec Mikael Corre

# Le silence de la Vierge

Abus spirituels, dérives sectaires :  
une ancienne religieuse témoigne

*«J'ai vécu sous l'emprise d'une communauté religieuse.»*

www.bayard-editions.com

ISBN 978-2-227-49232-5

9 782227 492325

bayard

bayard

4<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> de couverture du livre de Marie-Laure Janssens

# LE TEMOIGNAGE DE MARIE LAURE

**Marie-Laure JANSSENS, vous vous êtes adressée à l'AVREF (Aide aux Victimes de mouvements Religieux en Europe et Familles) il y a moins d'un an avec un témoignage écrit sur votre expérience douloureuse au sein d'une communauté religieuse. Aujourd'hui, vous publiez un livre, édité chez Bayard, à visage découvert. Quel a été le cheminement et quelles ont été les raisons pour aboutir à cette publication ?**

J'ai eu la chance, il y a quelques mois d'entrer en contact, grâce à vous, avec un journaliste de la revue le Pèlerin, Mikael Corre. Vous lui aviez transmis le témoignage de mon expérience chez les sœurs de Saint-Jean, et il m'a proposé son aide pour en faire un livre. J'ai saisi cela comme une opportunité providentielle parce que je réalisais que les rapports confidentiels que j'avais remis à l'Eglise, suite à ma sortie de communauté en 2010, n'avaient eu aucun impact. Il se trouve en effet que le groupe sectaire auquel j'ai appartenu a finalement réussi à retrouver une existence officielle dans l'Eglise, sous un nouveau nom (les sœurs Maria Stella Matutina), avec la protection d'un nouvel évêque et l'aval de Rome, et cela sans qu'aucun signe de réforme n'ait été donné. Bref, on identifie un problème sectaire mais, au lieu de le résoudre, on

ne fait que le déplacer. De plus, en 2013, lorsque j'ai demandé à Mgr Brincard (qui s'occupait à l'époque du dossier de la communauté) la permission de pouvoir publier mon témoignage, il m'a suggéré fortement de garder le silence, sous prétexte de miséricorde. Je me suis dit, l'année dernière, qu'il était temps de briser cette loi du silence qui fait fi des souffrances vécues par les victimes des mouvements sectaires, et de franchir un pas supplémentaire en témoignant publiquement.



**Pourquoi à visage découvert ?**

Pour plusieurs raisons. C'est d'abord pour moi une réponse claire à l'Eglise qui, en faisant taire les témoins, prolonge l'abus spirituel que ces personnes ont subi dans leur communauté. J'ai aussi conscience que beaucoup de victimes n'ont pas la capacité

de parler ou bien sont contraintes de le faire de manière voilée ou anonyme. Je pense, personnellement, avoir la chance de pouvoir témoigner jusqu'au bout, sans mâcher mes mots et sans me cacher, donc j'essaie de le faire. C'est également une manière de montrer que j'assume parfaitement tous mes propos. Enfin, j'espère que cela contribuera à la crédibilité, donc à l'efficacité de mon témoignage.

**Dès l'entame de votre récit, vous qualifiez ce qui vous est arrivé comme un abus spirituel. C'est encore cette expression que vous utilisez à l'instant. Il est rare de l'entendre. Vous précisez d'ailleurs que vous n'avez "pas été violée". Et vous dites que l'abus spirituel est "une variante religieuse de l'emprise affective et psychologique. Un détournement de ce que l'être humain a de plus intime : sa relation à la transcendance". Pourriez-vous développer la nature de l'abus spirituel et son lien avec les autres formes d'abus ?**

Je dirais que l'abus spirituel, c'est une forme d'emprise sur les personnes, qui a bien sûr des ressorts affectifs et psychologiques, mais qui s'appuie sur un fondement spirituel. En gros, on a une personne qui est en position d'autorité spirituelle (que ce soit un prêtre, un confesseur, ou un

supérieur dans la vie religieuse...) qui va se servir de son autorité pour prendre le contrôle d'une autre personne. Evidemment, s'il s'agit de quelqu'un qui est doté d'une forte personnalité charismatique, et qui en plus détient entre les mains beaucoup de pouvoirs (par exemple, ma supérieure, sœur Marthe, était à la fois maîtresse des novices, assistante de la fondatrice, responsable des études et enseignante, mère spirituelle de presque toutes les sœurs, et référente pour un certain nombre de prieures...), cela démultiplie sa capacité d'emprise. Sans aucun contre-pouvoir, cette autorité va manipuler la soif spirituelle des personnes qui lui sont confiées. La volonté de Dieu, la fidélité à sa vocation, le désir de sainteté deviennent des arguments pour toutes les règles et tous les interdits de la vie quotidienne. Je décris dans mon livre cette spiritualisation à outrance : je marche plus vite que mes sœurs : je ne suis pas assez fraternelle ; je parle de mes problèmes à d'autres sœurs ou à toute autre personne extérieure : c'est un manque de pauvreté et de charité ; je cache quelque chose à ma supérieure : mon cœur n'est pas assez pur ; je questionne les enseignements reçus : je manque d'esprit filial ; j'exprime une opinion différente : je fais le jeu du démon qui cherche à diviser la communauté ; une décision prise par ma supérieure me dérange : c'est que je suis dans mon orgueil... La communion avec Dieu devient indissociable de l'unité vécue avec la supérieure et avec tout le système qu'elle a façonné autour d'elle. On croyait remettre sa vie entre les mains de Dieu... on se

retrouve piégé par un « instrument de Dieu » qui est en réalité un manipulateur pervers.

C'est important de saisir la puissance de l'abus spirituel. Quand je précise, dans l'introduction du livre, que je n'ai « pas été violée », c'est une façon d'indiquer dès le départ que mon témoignage ne mettra pas le focus sur l'abus sexuel, mais sur une autre forme d'abus, qui est donc de nature spirituelle. Mais je considère que cet abus spirituel conduit à une forme de viol, le viol de la conscience, de l'intériorité de la personne ; il est un détournement de son lien le plus intime avec Dieu. Je pense aussi que cet abus spirituel est, dans un milieu religieux, à la racine de tous les autres abus possibles. Si on ne comprend pas l'emprise spirituelle qui se met en place en amont, on aura du mal à saisir comment une personne arrive à être piégée et abusée sur le plan physique, ou sexuel, asservie intellectuellement ou exploitée économiquement...

**Votre livre, s'il suit votre trajectoire, et votre trajectoire, comme vous dites, intime, fait découvrir aussi le tableau d'une communauté rongée par cet abus spirituel, aussi bien chez les victimes évidentes que chez les agresseurs. On se rend compte aussi à quel point s'y donnent rendez-vous tous les types d'abus et d'abuseurs. Est-ce qu'on peut parler pour une telle communauté d'une spiritualité possible (ou d'un "charisme" spirituel, comme elles disent) ? Car l'abus paraît bien systémique.**

En 2014, Rome a clairement

indiqué que la référence explicite au père Marie-Dominique Philippe nécessitait l'approbation de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée, « compte tenu du fait que les contenus de ce charisme étaient actuellement objet de discernement » [lettre du 1er juillet 2014, adressée aux Sœurs contemplatives de Saint Jean par leur délégué pontifical, Mgr Henri Brincard]. Donc la question que vous soulevez se pose aussi à Rome, et j'en comprends les raisons. Ni les éventuels éléments de spiritualité authentique mis en avant par la Communauté Saint-Jean, ni les fruits portés par beaucoup de ses membres, ne suffisent, selon moi, à affirmer que l'Esprit Saint se serait servi du fondateur pour indiquer un nouveau chemin de sainteté dans l'Eglise. Lorsqu'on accueille les témoignages convergents sur les déviations affectives et sexuelles du père M-D Philippe, et que l'on voit les dérives liées à son enseignement éthique, ainsi que l'amplitude du phénomène de l'abus dans la communauté (tant par les types d'abus que par le nombre des abuseurs et des victimes), on peut se demander en effet si la gangrène n'a pas atteint le corps tout entier et, surtout, si la cellule initiale était saine.

Paris, le 10 octobre 2017

Source : site web de l'AVREF



# UN HOMME EN RÉVOLTE

Il ne m'est plus possible de rester dans les rangs, comme si de rien n'était. Pendant que d'autres dénoncent, à juste titre, avec courage, parfois au péril de leur vie, les travers de la religion (parmi tant d'autres, je songe à Chahdortt Djavann, Houria Abdelouahed, Ayaan Hirsi Ali, Wafa Sultan, Mona Eltahawy, Leila Slimani, Benda Ayari, Fatiha Boudjahlat, Zineb El Rhazoui, Kamel Daoud, Abdennour Bidar, Boualem Sansal, Mohamed Sifaoui, Soufiane Zitouni, David Vallat, Karim Akouche, Salman Rushdie), je ne veux plus être un homme attentiste, en retrait, affairé à chercher encore un équilibre ou un compromis entre la religion et ma vie d'adulte. Ressasant encore et encore les invraisemblances découvertes, et ne sachant toujours pas quelle attitude adopter, entre rester ou partir, entre le prétendu respect de la Tradition et la fidélité à ce qui monte en moi et qu'il me faudrait pourtant réprimer.

Il ne m'est tout simplement plus possible d'adhérer à une religion foncièrement mortifère et inégalitaire. Il ne m'est plus possible de trouver encore des justifications à l'injustifiable, du type : « *Une histoire humaine nécessairement faillible, composée de pauvres pécheurs en chemin, mais avec un Dieu qui, Lui, reste fidèle malgré tout.* ». La naïveté a ses limites, un prix que je ne suis plus prêt à payer. Je ne parle évidemment pas ici de la faiblesse des

soi-disant « *pauvres pécheurs* », je parle de l'Institution ecclésiale, de sa Doctrine, de sa Parole qui la justifierait, de sa prétention à parler à la place de Dieu. De régenter ainsi la vie des femmes et des hommes, à leur place, jusque dans leur intimité. Au nom d'une Volonté divine, d'un Projet divin, d'un imaginaire descendu tout droit du Ciel.



Je suis révolté par cette représentation d'un Dieu-le-Père-anthropomorphe-qui-juge... à l'image de... l'Église, une, sainte, catholique et apostolique. Je suis fatigué de ces religions qui prétendent détenir - chacune à leur manière, différemment une Vérité, qui en vérité n'est celle que d'un moment, d'un égarement, d'une ignorance, d'une peur inoculée. Je suis fatigué par l'hypocrisie religieuse de ceux qui disent et ne font pas.

Je suis fatigué par les compromissions de l'Église, par ses

lourds silences pour sauvegarder sa réputation. Je suis écœuré par son amateurisme, par son incapacité à se remettre en question, par sa facilité à condamner ceux qui ne pensent pas comme elle, par son incapacité à prendre soin de ceux qu'elle blesse, par son anti-prophétisme. Elle est bien pire que ces prétendus « *pauvres pécheurs* » qu'elle entend conver-

tir. Elle est, en vérité, plus prétentieuse et plus inhumaine. Je suis fatigué et en révolte de constater tant et tant d'inepties et de superstitions séculaires au service de la sujétion des masses croyantes, ce « *peuple de Dieu* » qu'il faudrait conduire au Salut. La religion n'aura plus mon assentiment, jamais, juste une plume acerbée et engagée contre ses obscurantismes protéiformes. Je suis désormais un homme en révolte.

Pascal Hubert  
Golias Hebdo 495, sept. 2017

# MARYAM AL KHAWAJA

Dans la famille Al Khawaja, on a l'activisme dans le sang. La cadette, Maryam, a repris le flambeau de la contestation face au régime autoritaire des Khalifa, le clan régnant sur le petit Royaume de Bahreïn qui n'en finit plus de réprimer l'aspiration démocratique issue de son "printemps arabe".

Maryam Al Khawaja se souvient : "l'engagement politique de mes parents a toujours fait partie de leur quotidien". Son père, cofondateur du Centre bahreïni des droits humains (BCHR), purge une peine de prison à vie. Son oncle, son beau-frère et sa sœur aînée sont passé.e.s derrière les barreaux. La jeune femme, elle, a dû quitter son pays en octobre 2014 après trois semaines de détention préventive, pendant lesquelles elle a été brutalisée. Elle a été depuis condamnée par contumace. "A Bahreïn, tou.te.s les défenseur.se.s des droits humains portent l'emprisonnement comme une légion d'honneur", écrivait-elle en janvier 2015 dans la revue *Foreign Policy*.

L'exil est aussi omniprésent dans son parcours de vie. Maryam Al Khawaja voit le jour en 1987 en Syrie, où ses parents, opposant.e.s au pouvoir, s'étaient installé.e.s avec leurs deux filles.

Réfugiée politique au Danemark l'année suivante, la famille ne rentre à Bahreïn qu'en 2001, où la jeune femme termine ses études. Elle rejoint, en 2010, le BCHR, dont elle devient vice-présidente. Son père la prévient : "Si tu veux être militante, fais-le parce que c'est une cause juste, pas en espérant des résultats. Sinon, s'ils ne sont pas au rendez-vous, tu



t'épuiseras. Le combat pour les droits humains est très long. On peut attendre toute sa vie pour voir le fruit de son engagement."

En 2011, Maryam Al Khawaja fait partie des leaders du "printemps de la Perle", nom donné à la mobilisation qui prend racine sur la place principale de la capitale, Manama. Deux ans plus tard, elle lance la campagne Wanted for Justice : les dirigeants politiques de Bahreïn, roi compris, sont présentés comme des hors-la-loi, leur visage accompagné d'une liste de crimes contre les droits humains. L'initiative reçoit un fort écho parmi les citoyen.ne.s qui diffusent et placardent les

affiches partout dans les villes. Cette action vaudra à Maryam Al Khawaja quarante-sept procédures judiciaires, pour diffamation. "Si c'était à refaire, je recommencerais, sans hésitation!", affirme-t-elle.

La jeune femme multiplie également les actions sur la scène internationale pour fissurer la chape de silence, au sujet de la répression en cours à Bahreïn. Elle a porté plainte au Royaume-Uni contre la monarchie bahreïnie, attaqué un fournisseur européen de logiciels espions qui équipe le pouvoir et dénonce régulièrement les soutiens britannique et américain à la famille royale. "Les pays partenaires du royaume sont dans une logique de *'business as usual'*, y compris pour le commerce des armes. Si la communauté internationale est impuissante face à une situation comme celle de Bahreïn, comment pourrait-elle imaginer aider la Syrie, l'Irak ou le Yémen ?" Maryam Al Kahawaja espère que sa lutte inspirera au-delà des frontières de son petit pays, "particulièrement aujourd'hui où les droits humains déclinent aussi dans les nations démocratiques. Nous courons tou.te.s le risque de voir nos libertés bafouées du jour au lendemain, quel que soit l'endroit où nous vivons."



Texte de Lucile Albrecht et Sandrine Boucher. Réalisé en partenariat avec la FIDH, mouvement mondial de défense des droits humains. – Source : "Femmes" n° 21, sept. 2017

# SHERIN KHANKAN IMAM DANOISE FIGURE DU "FEMINISME ISLAMIQUE"

Monogamie, mariages mixtes, divorce : aux commandes de la première mosquée scandinave dirigée par des femmes pour les femmes, Sherin Khankan puise dans la lettre coranique les clés d'un "féminisme islamique" qui transgresse les canons conservateurs.

"Parler des droits des femmes n'est pas l'apanage de l'Occident, c'est un idéal islamique", expose Sherin Khankan lors d'un entretien à l'AFP dans le décor dépouillé de la mosquée Mariam, installée dans un appartement au cœur d'un quartier commerçant de Copenhague.

La mosquée a ouvert ses portes en mars et célébré sa prière inaugurale un vendredi d'août. Saliha Marie Fetteh, une "imama" née au Danemark, y a tenu le prêche devant une soixantaine de femmes, dont des représentantes des communautés chrétienne et juive de la capitale danoise.

"C'était merveilleux, très émouvant", témoigne Ozlem Cekic, ancienne députée d'origine turque. "Je crois que le fait de défier la domination masculine va renforcer l'islam et les femmes".

Le bail de la mosquée est pris en charge par "un donateur anonyme", affirme Sherin Khankan, 42 ans, qui n'en dira pas davantage à son sujet.

Mère de quatre enfants, cette islamologue en partie formée à Damas est née de l'union d'une infirmière finlandaise chrétienne et d'un réfugié syrien musulman qu'elle décrit comme un "militant féministe".

Sa mère observait le jeûne du ramadan tandis que son père se

scène de la bibliothèque royale de Copenhague, un peu plus d'un an après une attaque commise par un jeune Danois d'origine palestinienne qui avait notamment ciblé la grande synagogue de Copenhague et fait deux morts et cinq blessés.

Elle espère que la mosquée Mariam ouvrira une voie "à une nouvelle génération de jeunes musulmans sans boussole qui ne se sentent pas à l'aise au sein des communautés fréquentant les mosquées traditionnelles".



rendait à l'église pour les offices importants du calendrier. Le dialogue interconfessionnel est un pilier de son engagement.

À l'invitation de l'ambassade de France, Sherin Khankan a débattu en mai dernier avec le rabbin Delphine Horvilleur sur la

Environ 284 000 musulmans vivent dans le royaume scandinave, selon Brian Arly Jacobsen, sociologue des religions à l'université de Copenhague.

Soucieux de ne pas attiser les braises de l'islamophobie dans un pays sous influence du Parti populaire danois, formation anti-immigration, les musulmans conservateurs se sont largement gardés d'attaquer frontalement Sherin Khankan - ce qui n'empêche nullement leur ressentiment.

Les représentants de grandes mosquées de la capitale n'ont pas répondu aux sollicitations de l'AFP.

Après l'ouverture de Mariam, l'imam d'une grande mosquée daïnoise, Waseem Hussein, a néanmoins critiqué le fait que les hommes aient accès à la mosquée mais pas à la prière - une décision prise justement au départ pour ne pas froisser les conservateurs, qui voyaient d'un mauvais oeil une prière mixte dirigée par une femme.

"Quand vous changez les structures des institutions religieuses, vous vous en prenez à l'équilibre des forces. Vous défiez le monopole des hommes" sur l'islam, analyse Sherin Khankan. "Il est normal de rencontrer de la résistance, nous le savons. Mais je

pense que l'opposition que nous avons rencontrée est assez modérée".

Elle dit s'efforcer de ne pas "brûler de ponts" entre les multiples courants de l'islam car cela "engendrerait le chaos".

"D'après le Coran, hommes et femmes sont des partenaires spirituels égaux", se défend la quadragénaire vêtue d'une jupe blanche et d'un haut à manches longues mais qui ne se voile qu'à l'heure de l'Adhan, l'appel à la prière.

"Nous relisons le Coran à la lumière de notre époque et de la société", dit-elle simplement. La

mosquée Mariam observe les enseignements du soufisme, une forme mystique de l'islam, et attire en majorité des musulmans sunnites.

Mais "tout le monde est bienvenu", assure Sherin Khankan.

La mosquée célèbre des mariages en vertu d'un contrat qui garantit à l'épouse le droit de demander le divorce et des droits parentaux égaux, et prévoit l'annulation de l'union en cas de maltraitance psychologique ou physique. L'alliance proscrit également la polygamie.

Source : AFP  
octobre 2016



## Bulletin d'adhésion ou de soutien

*L'adresser à : Plein Jour - Chez Léon LACLAU  
5 chemin de Boué - 64800 ASSON*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. - Fax - e-mail : .....

- Je souhaite adhérer à Plein Jour et verse ma cotisation pour un an, soit 15 € (ou plus ! 20 €, 30 €, ...)
- Je désire soutenir l'aide apportée par Plein Jour aux compagnes par un don de : ..... €
- Je souhaite recevoir des tracts et documents à diffuser. Merci d'avance.

*Chèque à l'ordre de « Plein Jour »*

Date : ..... Signature :

**Notre lutte est votre lutte - <http://plein-jour.eu>**

*Vous recevrez entre autres notre bulletin trimestriel dont tous les témoignages sont sur le site*

# LUCETTA SCARAFFIA

*La « féministe » du Vatican est contre l'ordination de femmes. Mais elle milite pour leur liberté de parole et dénonce avec force la culture « patriarcale » du clergé. Source de l'article : Le Figaro*

La directrice du supplément féminin de *L'Osservatore Romano*, qui a la confiance de François, comme elle avait celle de Benoît XVI, a été invitée par l'Église de France. Elle a publié « Du dernier rang. Les femmes et l'Église » (Salvator, 2016).

**Vous êtes « la » féministe de l'Église catholique, internationalement connue. Êtes-vous pour la création d'un statut de diaconesse dans l'Église catholique ?**

Je suis pour un rôle accru des femmes dans l'Église mais qui ne soit pas codifié par le diaconat. Je suis donc contre le sacerdoce pour les femmes. C'est une voie sans issue. Si les femmes étaient ordonnées prêtres, et même diacres, elles perdraient la liberté dont l'Église a besoin. Pourquoi faudrait-il les précipiter dans un système qui étoufferait leur liberté ?

**Le pape François a pourtant créé une commission d'études sur le diaconat féminin ?**

Selon moi, ce travail n'aboutira pas. Ne serait-ce que parce qu'il y a dans la commission autant de « pour » que de « contre » cette réforme. La révolution de cette commission est dans un autre

fait : pour la première fois, la parité est respectée au Vatican. Il y a encore peu, on aurait placé là cinq hommes pour... une femme !

**Mais pourquoi êtes-vous contre ? Cela n'apparaît-il pas comme un progrès ?**



**« Pour beaucoup de prêtres, les femmes sont un danger »**

Je suis en contact avec une multitude de sœurs missionnaires. Elles sont alarmées face à la perspective de l'ordination de femmes diacres. Elles disent : « Nous exerçons sans le dire les fonctions de diacre depuis trente ans. » Elles marient en effet, elles baptisent, elles prononcent des homélies et dirigent l'église locale, même si elles ne consacrent pas l'eucharistie. On manque tellement de prêtres dans certaines régions du monde. Ils ne passent qu'une ou deux fois par an dans

certains villages. Ces femmes ne veulent donc pas d'une étiquette de « diacre ». Elles agissent au service des communautés chrétiennes, au titre du « sacerdoce baptismal », accessible à tout baptisé. Si le Pape a institué cette commission, c'est parce qu'on le lui a demandé, mais, en réalité, personne ne veut du diaconat féminin.

**Pourquoi cette peur ?**

Ce qui fait peur, ce n'est pas la perspective du diaconat féminin, mais celle du sacerdoce féminin. Il y a, dans l'Église, une terrible lutte pour le pouvoir avec la peur de voir les femmes prendre et occuper des postes. Or il faut raisonner stratégiquement : si les femmes entrent comme laïques, libres, sans étiquette, le conflit sera moins dramatique et cela garantira notre liberté.

**Pourquoi insistez-vous à ce point sur le pouvoir dans l'Église ?**

Le pouvoir, c'est le nœud du problème dans l'Église. Malheureusement, la « carrière ecclésiastique » n'est pas un mythe. Cela existe... Ils sont peu nombreux les prêtres qui ne pensent pas à la carrière. Deuxième problème : les prêtres ont été éduqués à avoir peur des femmes. Les prêtres considèrent les femmes comme un danger pour eux. Un prêtre qui a, en tout bien tout honneur, une relation de travail un

peu étroite avec une femme est considéré comme suspect. La tendance homosexuelle, en revanche, est tacitement acceptée...

**L'homosexualité serait mieux acceptée dans le clergé, que les femmes !**

Je le dis publiquement : il y a un taux élevé d'homosexualité dans le clergé. Elle est en partie sublimée, mais pas chez tous...

**Vous êtes l'une des responsables de *L'Osservatore Romano*. Quelle liberté de parole !**

Benoît XVI m'a toujours soutenue. Quant à François, il n'a pas une relation mortifiée avec les femmes. Il n'a pas peur et a un rapport de sympathie profonde.

**Incarniez-vous un féminisme catholique ?**

Le féminisme, que je connais bien pour en avoir été l'une des figures en Italie, est une idéologie qui est désormais dépassée. Je suis donc une féministe historique, mais je suis catholique. Être catholique est d'ailleurs l'unique anticonformisme aujourd'hui dans le

monde. Jésus est l'inventeur du féminisme ! Mais nous avons contre nous une tradition masculine, une habitude patriarcale très dure. Nous avons le devoir de la dénoncer.

Source : **Le Figaro**  
octobre 2017



## COURRIER DES LECTEURS



**Un grand MERCI à DOMINIQUE** d'avoir maintenu PLEIN JOUR en vie ! D'accord pour la direction collective exercée par des membres du Bureau.

Même si à 89 ans ma mobilité est très réduite par l'arthrose, l'esprit reste vif. En refusant à 10 ans d'être candidat à la prêtrise, déclarant à l'abbé recruteur que « je désirais vivre comme tout le monde », j'ai échappé aux tourments des nombreuses victimes du célibat obligatoire : alcoolisme, dépressions, suicides, etc...

Et je poursuis ma lutte contre cet abus en agissant dans le cadre de l'Association JONAS pour l'extension de la règle du LIBRE CHOIX en vigueur dans les Eglises orientales catholiques dès les origines apostoliques, au clergé de rite latin. Merci au P. Malek Chaleb pour son témoignage de prêtre et de père !

Puisse le pape François passer sans tarder des paroles aux actes, pour réussir la réforme urgente demandée par le Cardinal MARTINI pour résorber les deux

siècles de retard de l'Eglise catholique. Puisse l'ESPRIT-SAINT souffler fort pour lui donner l'énergie nécessaire pour venir à bout de l'opposition ouverte de la CURIE ?

Donne-nous Seigneur,  
un cœur nouveau,  
mets en nous Seigneur  
un esprit nouveau !

Cordialement,

Joseph



# SARAH TOUMI, LA FEMME QUI PLANTAIT DES ARBRES

*Dans une actualité marquée par la violence au quotidien, nous oublions que bien des personnes, souvent des femmes, œuvrent pour la vie. Le témoignage que vous allez lire n'a pas de lien avec Plein Jour, si ce n'est celui de montrer une femme qui agit concrètement pour le bien de la planète.*

Elle semble réservée, discrète et pourtant, Sarah Toumi est une femme d'affaires d'envergure. Avec son mouvement citoyen baptisé *Acacias For All*, cette jeune Tunisienne de 29 ans s'est lancée le défi de sauver son pays d'origine de la désertification, de la pauvreté et des inégalités. Lauréate des Rolex Awards en 2016, elle utilise aujourd'hui son entreprise sociale pour générer des emplois pour les agriculteurs en leur transmettant un savoir agricole durable. Après avoir décroché son baccalauréat en France, Sarah Toumi s'est soumise à la pression familiale et a étudié la médecine avant de s'orienter vers une licence en communication en Sorbonne et un Master en Littérature française pendant lequel elle a dévoré les aventures des voyageuses françaises du XIXe siècle, des livres qui lui ont fait redécouvrir l'Afrique du Nord sous un autre jour. En 2016, grâce à son projet, Sarah Toumi a réussi à planter 116 000 acacias pour irriguer les terres, trop affectées par le réchauffement climatique. En privilégiant l'acacia, un arbre

capable de puiser de l'eau de la terre jusqu'à 100 mètres, elle redonne vie à ces champs défrichés et tente désormais de transmettre son expérience aux plus démunis en espérant les voir un jour voler de leurs propres ailes.



**Pourquoi avez-vous décidé de lutter contre la désertification des terres ?**

Mon père était tunisien et mes grands-parents étaient des agriculteurs dans le centre de la Tunisie. Le désert avance dans les terres, alors que ce n'est pas une zone aride naturellement. Elle l'est devenue. Les études ont prouvé que tous les oliviers mourront d'ici

2030, si l'on ne réagit pas. Les arbres ne sont pas irrigués car il n'y a pas assez d'eau et, de ce fait, meurent. Ce qui impacte gravement sur les agriculteurs qui n'ont que leurs champs pour vivre. Ça augmente la pauvreté et

l'inégalité des genres : les femmes sont les premières touchées, avec les enfants. Elles doivent trouver n'importe quel travail et les filles sont enlevées de leurs écoles, car elles sont trop coûteuses.

**Vous enseignez des techniques agricoles aux agriculteurs locaux. Comment procédez-vous ?**

On travaille en trois étapes. Il y a la formation : les techniques de restauration des sols comme la perma-

culture ; la plantation : on plante des arbres adaptés au climat ; et la transformation. On crée des ateliers locaux dans les villages qui récupèrent la production des agriculteurs puis on aboutit à la création d'emploi. Avec ces méthodes, le revenu des agriculteurs est triplé.

**Quand et comment avez-vous eu l'idée de créer votre entreprise ?**

J'ai lancé ce projet après le décès de mon père en 2012. Il était ingénieur et avait travaillé avec des agriculteurs qui plantaient des acacias et qui produisaient la gomme arabique au Soudan. C'est lui qui m'a poussée et qui m'a soutenue.

### **Votre victoire aux Rolex Awards a-t-elle eu un impact sur votre travail ?**

La médiatisation a donné de la crédibilité à mon projet. Les médias du monde entier en ont parlé. Le gouvernement tunisien s'est même intéressé à moi et traite la désertification comme une cause nationale. Les ministères de l'environnement et de l'agriculture nous suivent de très près et collaborent avec nous. C'est ma plus grande fierté.

### **Vous avez réussi à planter 116 000 arbres en Tunisie. D'ici 2018, vous comptez en planter 1 million. Comment allez-vous procéder ?**

On a été partenaires avec la Direction Générale des Forêts. Elle donne des instructions aux particuliers qui plantent des arbres. On prévoit d'en planter 300 000 cette année. BNP Paribas a déjà financé la plantation de 5 000 arbres. En novembre, on compte lancer une application mobile qui s'appellera *1 Million Trees for Tunisia*, pour faciliter l'engagement des citoyens. Leur travail sera récompensé par des prix à gagner. On veut trouver un moyen ludique pour les encourager à se mobiliser avec nous, parce que c'est un travail qui demande beaucoup d'efforts.

### **Vous êtes sensible aux inégalités et à la pauvreté. Avez-vous**

### **d'autres idées pour y remédier ?**

En ce moment, je me focalise beaucoup sur le développement d'Acacias For All, mais j'accompagne en parallèle des jeunes âgés de 15 à 25 ans issus des zones rurales dans lesquelles je travaille. J'essaie de leur transmettre cet esprit entrepreneurial pour qu'ils puissent, un jour, faire comme moi. Mon rôle est d'aider des jeunes à progresser dès maintenant pour qu'ils puissent changer les choses en créant des entreprises. Ils ont des idées, mais ce qui manque c'est de les concrétiser. Les jeunes manquent d'espoir à cause de l'inégalité et de la corruption. Je veux leur montrer qu'ils ont plein d'opportunités à saisir en Tunisie aussi.

### **Quelle(s) autre(s) cause(s) soutiendriez-vous défendre ?**

Je veux soutenir les jeunes filles dans les zones rurales en Tunisie, qui n'ont ni soutien ni modèle. Elles peuvent être des piliers pour leur communauté. J'aimerais monter une fondation pour leur offrir une bourse et un mentorat à partir de 15 ans, voire plus jeune. Je veux les pousser à donner le meilleur d'elles-mêmes. Si elles réussissent, elles montreront aux prochaines générations que les filles peuvent en faire autant que les garçons.

### **Enfant, aviez-vous d'autres projets ?**

Je voulais être astronaute ou archéologue. J'adorais le théâtre. J'ai canalisé toute ma créativité dans mon action associative, mais ce sont toujours des passions. Je me pose des limites

dans ma vie : quand j'aurai 35 ans, *Acacias For All* ne doit plus avoir besoin de mon aide. Je veux créer ma fondation, écrire des livres pour raconter mon histoire et inspirer les autres, ou même écrire de la fiction et de la poésie. J'aimerais reprendre des activités plus artistiques. J'aime toujours l'archéologie et je voudrais sauver les sites en voie de disparition.

### **Vous avez dit avoir dû choisir entre vos "craintes" et vos "attentes". Quelles sont-elles aujourd'hui ?**

Je me projette énormément dans le futur. Je réfléchis beaucoup et essaie de tout planifier. J'y travaille parce que je me suis rendue compte qu'il fallait que je me laisse porter. Les choses viennent au bon moment et je préfère les laisser se faire.

### **Pourriez-vous citer une personne qui vous a inspirée ?**

Wangari Maathai, la première femme africaine à avoir remporté le prix Nobel de la paix. J'ai lu sa biographie et je me suis reconnue dans son histoire. Elle a planté énormément d'arbres au Kenya et a bravé toutes les épreuves pour sa cause : *Green Belt Movement*. En traversant des moments difficiles, j'essaie de me rappeler de son parcours. Nelson Mandela est aussi une grande source d'inspiration. Il m'a appris à pardonner aux gens qui m'ont fait du tort.

Source : **Le journal des femmes**  
juin 2017





# NOUVELLES DU MONDE

## VIETNAM

### DÉLIT D'OPINION



Condamnées pour propagande anti-étatique, deux blogueuses, Nguyen Ngoc Quynh et Tran Thi Nga ont écopé respectivement d'une peine de dix et neuf ans de réclusion les 29 juin et 25 juillet. La première dénonçait, sous le pseudonyme Me Nam ("mère champignon"), les atteintes aux droits fondamentaux et à l'environnement, en particulier les conséquences du déversement de déchets toxiques dans la mer par la société Formosa, qui ont causé un désastre écologique et humain en avril 2016. Elle était placée au secret depuis son arrestation, en octobre 2016. De son côté, Tran Thi Nga, membre des Femmes vietnamiennes pour les droits humains, dénonçait le régime du parti unique.

Des dizaines de personnes étaient venues la soutenir le jour de son procès.

Ces condamnations illustrent la

volonté des autorités vietnamiennes de faire taire les voix dissidentes. Plusieurs associations, comme l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), appellent la communauté internationale à faire pression sur le gouvernement d'Hanoï. Le Haut Commissariat des Nations unies aux droits humains s'alarme, quant à lui, de "l'intensification de la répression" au Vietnam.



## ROYAUME UNI

### SCANDALE SANITAIRE



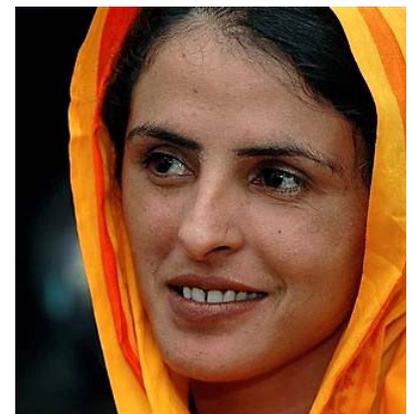
Douleurs chroniques, infections, perforation de la vessie, sexualité impossible... Voici quelques-uns des "effets indésirables" du TVM (transvaginal mesh), une sorte de filet greffé sur les parois du vagin après l'accouchement. Ce système, très utilisé dans les pays anglo-saxons, est présenté comme une alternative à la chirurgie pour éviter prolapsus et incontinence. Devant les nombreuses complications graves et les procès, les autorités de santé britanniques (NHS) ont mené l'enquête. Les conclusions, rendues cet été, sont confondantes. Entre 2006 et

2016, sur 75000 femmes implantées, une sur quinze a dû subir une opération délicate pour enlever partiellement ou totalement le dispositif ! Des chiffres d'une ampleur insoupçonnée, mais qui, selon les associations de victimes, sont loin de refléter la réalité. Pour autant, la NHS a estimé que le bénéfice-risque de cette méthode restait favorable et ne devait pas conduire à son interdiction. Plusieurs centaines de Britanniques, d'Australiennes et des dizaines de milliers d'Américaines ont engagé des procédures contre les fabricants de TVM.



## PAKISTAN

### VIOL POUR VIOL



A la suite du viol d'une fille de douze ans dans la région de Multan, au Penjab, les parents de la victime ont saisi le *Panchayat* (ou Jirga), le conseil de village qui s'appuie sur des règles tribales. L'assemblée a ordonné que la soeur de l'agresseur, âgée de seize ans, soit violée par le frère

de la victime. La sentence a été appliquée mi-juillet, en présence du conseil. La mère de l'adolescente est allée dénoncer les faits auprès du refuge de femmes victimes de violences, qui avait ouvert ses portes en mars à Multan, dans le cadre d'une nouvelle loi de protection des femmes, votée au Penjab en 2016. La police a arrêté vingt-cinq personnes, dont le chef du *Panchayat*.

Mukhtar Mai, victime d'un viol collectif suite à une décision d'un conseil tribal en 2002, devenue emblème des droits des femmes dans le pays, a dénoncé les faits : "Si ces *Panchayat* avaient quoi que ce soit à voir avec la justice, ils s'en seraient pris au violeur, au lieu de punir une innocente."

L'histoire de Mukhtar Mai, son drame et son combat, ont fait le tour du monde il y a une dizaine d'années. Elle est devenue une des principales activistes de l'égalité du Pakistan et dirige des écoles offrant une éducation différente aux enfants.

mettre en place pas moins de 200 mesures sur les cinq prochaines années.

A l'inverse, en France, le budget des Droits des femmes pour 2017 a été réduit de 7,5 millions d'euros, c'est-à-dire 25 % de moins par rapport à 2016. Avant même cette coupe, il ne représentait que la portion la plus congrue du budget de l'État : 0,0066 %... La décision paraît incompréhensible sachant qu'il y a quelques mois à peine, pendant la campagne des présidentielles, le candidat Emmanuel Macron avait affirmé : "L'égalité hommes-femmes sera une cause nationale". Les associations féministes ont réagi, expliquant : "Des moyens en moins, c'est l'égalité qui recule. Des moyens en moins, ce sont des femmes victimes en plus." Elles ont également organisé une campagne d'affichage devant le ministère de l'Économie, en rappelant les chiffres des inégalités femmes-hommes dans tous les secteurs.

## SALVADOR, INDE, ARGENTINE

### DOUBLES PEINES



Trente ans de prison pour un déni de grossesse à la suite d'un viol. C'est la peine à laquelle a été condamnée une Salvadorienne de dix-neuf ans suite à une fausse couche. Malgré les preuves médicales qui attestent d'un décès par pneumonie de l'enfant mort-né, la justice a considéré qu'il s'agissait d'un homicide. Le Salvador, sous la coupe d'une morale ultra-catholique, interdit toute forme d'IVG. L'adolescente a l'intention de faire appel. Elle pourra compter sur de nombreux soutiens, l'affaire ayant une nouvelle fois mobilisé les militant.e.s humanistes du pays.

Dans le même temps, l'Inde et l'Argentine ont été confrontées à deux cas similaires : deux fillettes de dix ans violées par leur oncle ont découvert tardivement qu'elles étaient enceintes et se sont vu refuser par la justice le droit de pratiquer une IVG sous prétexte que l'opération aurait mis leur vie et celle du fœtus en danger.

## FRANCE

### CAUSES NATIONALES



Le Québec va consacrer 80 millions de dollars sur cinq ans à l'égalité femmes-hommes. De son côté, l'Espagne a décidé fin juillet de débloquer un milliard d'euros pour lutter contre les violences machistes, sexuelles et sexistes : la somme permettra de

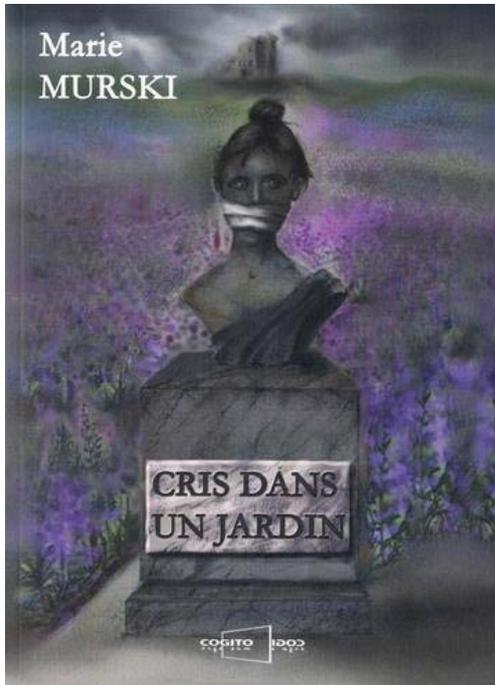
## AUSTRALIE

### HARCELEMENT SEXUEL

# 51%

Plus de la moitié des étudiantes ont été harcelées sexuellement sur les campus australiens en 2016. Les femmes ont trois fois plus de risques que les hommes d'être agressées sexuellement, selon une étude publiée fin juillet par la Commission australienne des droits humains.

# NOUS AVONS LU



## « Cris dans un jardin » Marie Murski

La femme est maltraitée de par le monde, depuis la nuit des temps, avant même sa naissance. Avortement sélectif, mariage forcé, mutilation sexuelle, esclavage, prostitution forcée, viol et violences de toutes sortes, droits inégaux dans de nombreux domaines de la vie courante. Ainsi, les violences à l'égard des femmes sont innombrables : physiques, sexuelles, psychologiques et économiques. Du fait des hommes, le plus souvent. 70 % des femmes dans le monde sont victimes de violences au cours de leur vie.

En France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon. Parmi toutes ces femmes, je suis tombé sur une histoire singulière, un livre, un cri. L'histoire bouleversante de Marie Murski qui, durant 14 ans, fera l'objet d'humiliations de la part d'un pervers narcissique. Le Prince charmant des premiers jours deviendra, peu à peu, son bourreau. « Elle n'a pas vu le piège, ni le chasseur, ni l'affût. » Par amour, elle délaisse son travail (elle était sage-femme), son écriture (un roman en cours), ses amis.

Bref, sa vie d'être humain, pour se consacrer à son jardin, jour et nuit. Et à son charmant et brillant époux, violoniste. Les premières insultes, les humiliations, les punitions, puis les premiers coups sans trace commenceront à pleuvoir. Il la conduisait, lentement, mais avec méthode, vers la déchéance totale. Elle continuera à l'admirer, à encaisser, à se taire. Par amour, elle se laissa, peu à peu, séquestrer entre quatre murs et tomber en esclavage. Elle était sous emprise, sans un sou, sans amis. Comment fuir pour sauver sa vie ? Lui, aux yeux des autres, il était le mari idéal, doux, dévoué à son épouse forcément dépressive. Il excellait dans sa double vie, sa double image, son double langage. « *Il était gentil, elle le mettait en colère...* », lui disait-il. Pourtant, elle prendra peu à peu conscience que son jardin - qui était toute sa vie, son œuvre, sa respiration - pourrait bien devenir son cimetière. En particulier, le jour où il lui a dit : « *Relève-toi ou je te tue...* » Murski-la-moins-querrien a de la force, elle remontera des enfers ; je ne vous dirai pas comment, à elle de vous dévoiler ses mots indicibles.

Pour toutes ses sœurs d'infortune et pour sa propre reconstruction, elle a tiré de sa souffrance un livre cathartique : *Cris dans un jardin*. « *Je n'ai pas été battue à mort, mais je meurs. Je ne suis pas couverte d'hématomes et de blessures, mais je meurs. Comment le dire ? Et qui va me croire ?* », écrit-elle. Renaître, pour Murski, c'était devenu une question de vie ou de mort. Si « *un livre doit être une hache qui brise la glace en nous* » (Kafka), les mots tirés des entrailles de Murski sont de ceux-là. Ils vous arrachent des larmes de compassion, rejoignent vos propres blessures cachées. Que dire de plus ? J'ai aimé son histoire, j'ai aimé l'extrême humanité de cette femme, j'ai aimé cette femme.

Présentation du livre par Pascal Hubert,  
dans Golias Hebdo n° 494  
septembre 2017





« Et si Dieu était noir ... Ma foi est colorée ! »  
*Und wenn Gott schwarz wäre... Mein Glaube ist bunt !*

Olivier Ndjimbi-Tshiende

*Ce livre est écrit en allemand,  
à ce jour il n'est pas traduit en français.  
Souhaitons qu'il le soit rapidement !*

Le père Olivier Ndjimbi-Tshiende est l'auteur d'un ouvrage paru le 25 septembre en Allemagne sous le titre : *Et si Dieu était noir. Ma foi est colorée.*

Avec ce livre, ce prêtre de 68 ans, né en République démocratique du Congo et détenteur d'un passeport allemand, sort d'une année et demie de silence. En mars 2016, il a quitté la paroisse Saint-Martin de Zorneding, près de Munich, où il était en poste depuis 2012. « *Tout a commencé par ma critique d'un article publié par une politicienne de la CSU* » se souvient-il.

En novembre 2015, un membre du parti chrétien-social attaque en effet Angela Merkel et lui reproche sa politique migratoire. La chancelière venait d'autoriser des centaines de milliers de Syriens à demander l'asile dans le pays. Le père Olivier Ndjimbi-Tshiende

répond par voie de presse et dénonce des positions contraires à l'Évangile.

« *À partir de là, tout a dérapé, se souvient-il. Il y a eu des réactions de méfiance puis des cartes postales avec des menaces de mort. On me promettait de m'emmener à Auschwitz, on m'a traité de nègre.* » Les menaces se font ensuite plus concrètes. « *J'ai vraiment eu peur* », raconte-t-il. Le 6 mars 2016, lors de la messe dominicale, il annonce qu'il quitte la paroisse. Quelques jours plus tard, 3 000 personnes défilent dans les rues de Zorneding pour tenter de le retenir. En vain.

« *Jésus nous a dit : "Si on ne vous accepte pas quelque part, allez plus loin." C'est ce que j'ai fait, plutôt que de mener un combat qui n'avait pas de sens, face à des fanatiques* », se justifie-t-il. Il constate avec émotion que des personnes proches qui « *venaient à la messe et communiaient* » lui « *tournent le dos* ». « *Comment peut-on mener une vie chrétienne de cette manière ? Nous allons à l'église mais après, l'Évangile n'existe plus ? Comment est-ce possible ?* », se demande-t-il.

Dans son ouvrage, le père Olivier Ndjimbi-Tshiende pointe l'affaiblissement de la foi qui entraîne selon lui une hausse de la haine. Comment juge-t-il les populistes de droite, qui se revendiquent de l'Occident chrétien mais s'en prennent aux migrants ? « *S'il y a des chrétiens parmi eux, ils ne savent pas en quoi leur foi consiste* », assène-t-il. Cet épisode douloureux l'a conduit à méditer sur sa foi mais aussi sur « *la manière dont l'Église se restructure* ». « *Et si Dieu était une femme ? Et si l'Église redevenait pauvre ?* », s'interroge-t-il dans son livre.

Le père Olivier Ndjimbi-Tshiende aborde aussi les questions de la communion pour les divorcés remariés et le célibat des prêtres. « *Jésus n'a pas imposé le célibat à ses apôtres, son comportement était libéral. L'Église s'est donc mise au-dessus de Jésus, a manqué d'humilité et même de fidélité à son encontre* », estime-t-il, conscient que son témoignage et ses prises de positions susciteront certainement des remous en Allemagne.

Delphine Nerbollier,  
pour La Croix – octobre 2017



# LE DESSIN DE PIEM

